



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Non aux fermetures de classes dans le Gard !

Question orale n° 1389

Texte de la question

M. Nicolas Meizonnet interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les projets de fermetures de classes à la rentrée scolaire de septembre 2021, en particulier dans le Gard. Informé par le président de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard qu'une cinquantaine de classes seraient concernées dans le département, M. le député a appris le 17 mars 2021 qu'au moins trois classes seraient fermées dans sa ville de Vauvert dès la rentrée de septembre 2021, malgré une croissance démographique de la commune. M. le député alerte sur la nécessité de sanctuariser les classes et écoles, notamment en zones rurales. En effet, la suppression des classes est incompatible avec l'engagement d'Emmanuel Macron de « garantir la réussite de tous et l'excellence de chacun » puisqu'elle induit mécaniquement une augmentation du nombre d'élèves par classe. Cette décision serait également irresponsable au regard de la baisse généralisée du niveau scolaire depuis plusieurs années et de l'explosion des violences dans les écoles, d'autant que le contexte de crise sanitaire implique le respect d'une distanciation physique et exige un meilleur suivi pédagogique des élèves face à la hausse des décrochages. M. le député informe M. le ministre qu'il s'oppose à la fermeture injustifiée de classes dans le Gard, en particulier à Vauvert, et qu'il partage l'inquiétude des habitants, des élus locaux, des personnels scolaires, des élèves et de leurs parents. Ainsi, M. le député demande au Gouvernement pourquoi il refuse d'engager une concertation avec les élus locaux lorsqu'il envisage de fermer des classes. Plus généralement, pendant que le dédoublement des classes de CP et CE1 s'effectue dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP), M. Meizonnet constate que les fermetures de classes se multiplient dans les zones rurales. Ce double poids de ces mesures est symptomatique non seulement du démantèlement des services publics de proximité dans les campagnes, mais aussi d'une préférence pour les quartiers de banlieue dits « prioritaires » au détriment des zones rurales depuis le début du quinquennat. Ainsi, il demande au Gouvernement quand il cessera de discriminer la France périphérique et de creuser les inégalités entre ces territoires oubliés d'un côté et les métropoles et quartiers sensibles de l'autre.

Texte de la réponse

FERMETURE DE CLASSES DANS LE GARD

M. le président. La parole est à M. Nicolas Meizonnet, pour exposer sa question, n° 1389, relative à la fermeture de classes dans le Gard.

M. Nicolas Meizonnet. Le 16 mars dernier, nombre de Gardoises et de Gardois ont découvert dans la douleur la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2021. Au programme, la fermeture de quarante-trois classes dans le département ! Rien que dans ma commune de 11 500 âmes pourtant en croissance démographique, Vauvert, trois classes seront fermées.

Comme tous les parents d'élèves, je suis partagé entre incompréhension, stupéfaction et colère. Je me demande comment vous allez expliquer à nos concitoyens des territoires ruraux cette évaporation de classes, qui conduit inévitablement à la saturation de celles qui subsistent. Vous me direz que cinquante-deux classes

sont ouvertes ailleurs dans le département et que vingt postes sont créés. Soit. Mais votre politique consiste à déshabiller Paul pour habiller Jacques et, plus précisément à dépouiller, comme toujours, la ruralité pour favoriser les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Pas du tout !

M. Nicolas Meizonnet. Je me souviens pourtant qu'Emmanuel Macron s'était engagé à garantir « la réussite de tous et l'excellence de chacun à l'école ». C'est peut-être envisageable dans les quartiers avec les classes dédoublées, mais c'est impossible dans les classes surpeuplées des déserts éducatifs que vous créez.

Madame la secrétaire d'État, ce n'est pas en supprimant des classes que nous lutterons contre la baisse généralisée du niveau scolaire, le décrochage des élèves – qui s'est accru à cause de la crise sanitaire – et la recrudescence des violences à l'école. Je partage évidemment l'inquiétude des habitants de Vauvert, des élus locaux du département du Gard, des personnels scolaires, des élèves et de leurs parents, et je m'oppose à la fermeture injustifiée des classes, chez moi comme dans tous les territoires ruraux.

Il y en a ras-le-bol de voir des habitants de mon département se sentir des citoyens de seconde zone, ras-le-bol de voir opposer deux France, celle des métropoles et des banlieues que vous chérissez tant et qui profite de la mondialisation et de toutes vos politiques, comme l'analyse parfaitement le géographe Christophe Guilluy, et celle, périphérique, des oubliés et des grands perdants à qui l'on retire tout, des bureaux de poste aux commissariats et des centres administratifs aux écoles.

Madame la secrétaire d'État, ma question est simple : allez-vous, oui ou non, supprimer toutes ces classes ? Comment le justifiez-vous ? Comment expliquez-vous que les élus locaux, les maires, les parlementaires et les conseillers départementaux, dont je suis, n'aient pas été consultés ? Plus généralement, quand cesserez-vous de discriminer la France périphérique au profit des quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire. Je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a deux France que nous traiterions différemment. Vous étiez là tout à l'heure et vous m'avez donc entendue répondre à M. Duvergé sur le déploiement du programme des territoires éducatifs ruraux ; vous m'avez entendue saluer la qualité des écoles rurales. Vous avez cité le Président de la République, donc vous avez entendu son engagement de ne fermer aucune école dans les communes de moins de 5 000 habitants. Lors de la dernière rentrée, aucune classe n'a été fermée dans ces communes. Il est donc scandaleux que vous nous accusiez de travailler au développement de deux France distinctes et de ne pas faire cas de la ruralité.

Vous avez également affirmé qu'il y avait de plus en plus de décrocheurs, mais je m'inscris en faux contre cette affirmation : l'année dernière, lors du premier confinement, les professeurs ont accompli un travail extraordinaire. Je les salue une nouvelle fois, eux qui sont allés au contact des élèves dans les quartiers et les zones rurales pour être au plus proche d'eux. La vérité est peut-être contre-intuitive, mais il y a moins de décrocheurs cette année. Quand on affirme quelque chose dans l'hémicycle, il est bon de s'être assuré de son exactitude.

Vous dites que nous voulons fermer des classes dans le premier degré et que nous refusons de lutter contre le mal. Nous avons au contraire mis tous les moyens sur le premier degré et nous l'assumons pleinement. Nous avons créé 11 900 postes supplémentaires depuis 2017, alors que la baisse démographique est constante : il y a environ 150 000 élèves de moins depuis cette date. Nous n'avons pourtant pas cessé de mettre des moyens partout.

Vous l'avez dit, nous dédoublons les classes : les CP, les CE1 et, en ce moment, les grandes sections de maternelle. Mesure complémentaire à celle du dédoublement, nous plafonnons les effectifs des classes de grande section, de CP et de CE1 à vingt-quatre élèves. Cette politique permet, contrairement à ce que vous dites, de consolider les apprentissages fondamentaux des élèves – lire, écrire, compter et respecter autrui.

Les cinq départements de l'académie de Montpellier vont connaître, pour la première fois depuis vingt ans, une baisse des effectifs des élèves du premier degré. Malgré cela, nous avons doté l'académie de Montpellier de 140 emplois supplémentaires, dont 20 dans le département du Gard. Ainsi, à la prochaine rentrée scolaire, le nombre d'élèves par classe dans le département s'améliorera encore nettement pour descendre à vingt-deux élèves en moyenne. En outre, les classes de grande section dans les zones d'éducation prioritaire seront dédoublées dans 74 % des écoles de votre département à la rentrée prochaine, contre 5 % à la dernière rentrée.

Comme vous le constatez, le Gouvernement est pleinement engagé pour créer dans votre département, comme dans tous les autres, des conditions d'apprentissage propices à la réussite de tous les élèves.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Meizonnet](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1389

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#)

Réponse publiée le : 7 avril 2021, page 3627

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 mars 2021](#)